

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

Chronique Politique.

Le *Moniteur* publie la note suivante :
 « Nous apprenons que le Gouvernement s'est justement ému de quelques scènes déplorable qui ont été provoquées à Autun par des enfants perdus du corps de Garibaldi.
 Les mesures les plus sévères vont être adoptées afin de punir les coupables, et d'éviter à l'avenir de semblables désordres. »

Nous accueillons avec plaisir cette déclaration, nous tenant prêts à applaudir aux justes satisfactions qui seraient données sur ce point à l'opinion publique.

L'INCIDENT RUSSE.

Rien de nouveau aujourd'hui au sujet de la question russe.

On dit seulement que les puissances n'adresseront pas de note collective à la Russie. L'Autriche aurait envoyé à Saint Pétersbourg une dépêche identique à celle de l'Angleterre.

Quant à la Turquie, elle se prépare activement à soutenir l'agression qui la menace.

Tous les journaux de Londres applaudissent à la ferme attitude du cabinet, et en même temps tiennent un langage de plus en plus sympathique à la France.

Le *Times* ne croit pas que la Russie trouvera un allié à Berlin. La seule réponse possible de l'Angleterre est de protester contre l'isolement de cette dénonciation. Il ne serait pas étonnant que toute l'Europe s'unite contre la Russie.

Le *Post* dit que la manière dont la question d'Orient a été soulevée, prouve que la Russie et la Prusse s'étaient concertées avant la guerre, et nous fait déplorer la perte d'un allié puissant comme la France. Les puissances neutres, ajoute-t-il, doivent prêter assistance à la France et signer une paix qui la laissera intacte.

A Vienne, la *Correspondance Warrens* dit que la note du prince Gortschakoff crée une situation extrêmement grave. Elle avertit les puissances signataires du traité de Paris de répondre fermement et énergiquement pour le droit public menacé. Il est question d'une affaire touchant aux intérêts vitaux de notre monarchie. Les puissances signataires ont toute raison pour se concerter en vue de la défense commune.

LA PRUSSE ET LA BELGIQUE.

On sait que la Prusse, habile à poser des jalons, cherche depuis quelque temps des difficultés à la Belgique, à propos de la façon dont elle entend et pratique la neutralité.

— Tu la troubles ! dit à peu près M. de Bismarck, comme le loup de la fable.

Des interpellations viennent d'avoir lieu sur ce sujet à la Chambre de Bruxelles, et il en résulte qu'en effet le ministre de Prusse, M. de Balam, s'est plaint au roi Léopold de l'attitude de la presse belge, en disant que le langage de cette presse pouvait altérer les sentiments amicaux de l'Allemagne pour la Belgique.

Le ministre des affaires étrangères a répondu avec toute raison que, d'après la Constitution belge, la presse est libre de ses appréciations,

comme en Angleterre, et qu'aucune responsabilité ne saurait incomber de ce chef au gouvernement.

L'incident n'a pas eu d'autre suite ; mais il est symptomatique et laisse pressentir de nouvelles difficultés dans un prochain avenir.

S'il faut en croire une dépêche de Berlin, la diplomatie helvétique se trouverait compromise par des découvertes faites dans un ballon récemment capturé.

Une autre dépêche de Berlin déclare que la Prusse est déterminée à ne pas admettre l'Autriche dans les négociations futures de la paix avec la France, et à ne pas lui permettre de donner sa voix à l'occasion de l'organisation future de l'Allemagne, bien que cette organisation soit en opposition avec le traité de Prague.

Les Cortès ont chargé une députation de 24 membres de se rendre en Italie afin de notifier au duc d'Aoste son élection comme roi d'Espagne.

Les séances des Cortès seront suspendues jusqu'au retour de cette députation.

En attendant, le duc d'Aoste apprend l'espagnol. Il s'est attaché bien vite un professeur, et il travaille de son mieux à apprendre la langue de son peuple.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Il y a aujourd'hui deux mois que Paris est investi, et, malgré les soixante jours écoulés, l'ennemi n'a pu parvenir à s'approcher de la place. Les opérations de siège proprement dites ne sont même pas commencées, et il est à peu près acquis que les Prussiens, se croyant sûrs d'affamer la capitale, n'essayeront même pas de la bombarder.

Mais ils se trompent sur ce second point, comme ils s'étaient trompés sur le premier en s'imaginant entrer dans Paris sans effort au bout d'une semaine.

On ne signale aucun mouvement nouveau ni à Paris, ni sur la Loire, mais on s'attend à une action prochaine, et les dépêches prussiennes le constatent dans les termes que voici : « On s'attend à une bataille, à moins que les Français ne battent en retraite. » Sauf erreur, il nous semblait qu'à Orléans ce ne sont pas les Français qui ont battu en retraite. Qu'en pense le général von der Thann ?

Le bruit suivant, qui ne manque pas de consistance, circule à Pithiviers :

Les maires d'Outarville et Boisseaux auraient été faits prisonniers et ces deux communes frappées d'une contribution de guerre de 25.000 fr. Ce qui aurait donné lieu à cette mesure passablement violente, c'est que les Prussiens auraient constaté sur le territoire de ces communes des dégâts faits au télégraphe établi par eux d'Etampes à Orléans.

Malgré la réserve qui nous est commandée au sujet de l'armée de la Loire, nous croyons, pouvoir relater sans inconvénients quelques détails empruntés aux feuilles locales et aux dépêches prussiennes elles-mêmes.

Lundi, à trois heures du matin, les éclaireurs du 19^e corps ont attaqué les Prussiens

qui occupaient Arthenay, et les en ont chassés après un combat de deux heures.

A quelques lieues de là, à Tivernon, du côté de Pithiviers, les Prussiens ont fait évacuer le village par les habitants, et ils s'y sont retranchés, en crénelant en outre toutes les maisons.

On signale des rencontres avantageuses dans les environs de Vendôme, rencontres dans lesquelles nos francs-tireurs ont tué un certain nombre de cavaliers.

Les Prussiens ont évacué Patay, qu'ont occupé les francs-tireurs de Paris.

Les forces ennemies qui étaient à Toury paraissent également s'être repliées sur Angerville, dans la direction d'Etampes.

Une dépêche de Berlin annonce que les armées allemandes de la France centrale ont été placées sous le commandement supérieur du prince Frédéric-Charles et du grand-duc de Mecklembourg.

Une dépêche de Rocroy parle d'un engagement sérieux qui a duré jeudi jusqu'à la nuit, près de Sonny, entre 300 mobiles avec 100 francs-tireurs, et 2,500 Prussiens munis d'artillerie. Nous aurions fait subir à l'ennemi des pertes assez considérables.

Du côté de Belfort, rien de nouveau, si ce n'est qu'il neige ; et les Prussiens ne trouveront pas là un secours pour leurs opérations.

A Besançon, l'autorité militaire a fait placarder une affiche invitant la population à se pourvoir de vivres pour supporter toutes les éventualités d'un siège.

En même temps le journal *l'Est* apporte les renseignements qui suivent sur la physionomie de la place :

« D'immenses baraquas en planches, destinées à contenir les approvisionnements nécessaires à la population de la ville pendant le siège qui se prépare, s'élèvent en toute hâte, dans tous les endroits non bâtis et disponibles; les paysans avec leurs bêtes et leurs fourrages arrivent en foule, par toutes les portes; et si nous devons succomber, ce ne sera pas heureusement par la famine qu'on nous prendra. Il est bien convenu qu'on brûlera impitoyablement tout ce qui restera dans les environs, afin de ne pas aider à fournir des subsistances à l'ennemi. »

Le général de Werder opère avec une armée de 80,000 hommes le long du Jura, sur Lons-le-Saunier et Lyon.

Ses troupes ont occupé Montbéliard, et ses uhlans ont poussé jusqu'à Boncourt (Jura-bernois), où les avant-postes des troupes suisses les ont arrêtés. Le commandant des uhlans s'est fait indiquer exactement la frontière helvétique, afin de la respecter.

Quelques détachements de francs-tireurs se sont réfugiés sur le territoire suisse, et ont été désarmés.

La ville de Dijon, qui avait été évacuée par les Prussiens, a été réoccupée par eux il y a trois jours; ces évacuations et occupations successives paraissent être le fait de troupes qui passent, sans qu'on puisse en induire rien d'important au point de vue militaire.

Nous voyons, par les journaux du Nord, qu'on se prépare partout à opposer une vigou-

reuse résistance. Le général Bourbaki organise son armée, et tout permet de croire qu'il pourra tenir en échec une partie des forces qui assiégeaient Metz. A Amiens, il y a des troupes nombreuses. Dans une lettre publiée par un journal de cette ville, on émet cette idée fort juste que c'est à la limite du département de la Somme qu'Amiens doit être défendu. Ce qui est vrai pour Amiens l'est également pour Rouen, qui ne peut être efficacement protégé que sur les confins de la Seine-Inférieure. A Amiens, comme à Rouen, il faut une direction militaire énergique, qui ne rencontre aucun obstacle de la part des autorités civiles.

On apprend avec satisfaction le retour à Rouen du général Briand qui reprend le commandement en chef. Le général Tucé ne pouvait, à lui seul, surveiller les mouvements des troupes, commander les opérations et administrer la brigade et la division militaire. Le général Briand, officier énergique, excellent militaire, saura tirer parti des forces qu'il a sous la main, et nous espérons que ses projets ne seront contrecarrés par personne. La nouvelle de son retour à Rouen a été très-favorablement accueillie.

LES PRUSSIENS A TROYES.

La ville de Troyes a été occupée, mercredi matin, par les Prussiens.

D'après les renseignements qui sont parvenus à la *Liberté*, d'Auxerre, la défense avait été organisée et des barricades préparées. On s'attendait à avoir en face trois ou quatre mille hommes et à les tenir en échec aussi longtemps que possible; mais, devant l'annonce de forces supérieures (un corps de trente mille hommes, a-t-on dit), le capitaine de vaisseau Lafont, commandant militaire de l'Aube, dut songer à la retraite et donna au bataillon de mobiles qu'il avait sous la main l'ordre de se replier sans combat.

Une vingtaine de uhlans précédaient l'infanterie; ils furent, à quelques kilomètres de la ville, accueillis à coups de fusils; deux d'entre eux tombèrent, ou, suivant une autre version, furent pris et amenés à l'Hôtel-de-Ville. On dit même que des gardes nationaux fusillèrent un des prisonniers; mais ce fait paraît controvérsé.

Par représailles, les Prussiens, à peine arrivés dans la ville, s'empressèrent d'arrêter le président de la commission municipale et un des membres de cette commission. Après quoi, suivant leur habitude, ils réclamèrent une forte indemnité, sans préjudice de la contribution de guerre.

Les renseignements à peu près certains s'arrêtent là. Quel est le nombre des Prussiens occupant Troyes? On l'ignore, et les évaluations seraient entre les chiffres de 10,000 et de 30,000 hommes. Quel est leur but? Se proposent-ils de poursuivre leur route sur Nevers par la route départementale? ou vont-ils, par Montereau, se porter au secours de l'armée assiégeant Paris?

La chose est incertaine, et la victoire d'Orléans pourrait bien faire adopter ce dernier parti au prince Frédéric-Charles, à l'armée duquel appartient le corps actuellement à Troyes.

On écrit de Tours, le 17 novembre :
Le café où se réunissent ordinairement les

officiers a été le théâtre hier soir d'un incident regrettable et assez caractéristique. M. Lullier, ancien officier de marine, qui avait déjà fait un certain bruit à Paris il y a un an ou deux, avait été chargé, il y a six semaines, d'aller enlever sur les côtes de la mer du Nord les torpilles que les Prussiens ont disposées pour empêcher le bombardement de leurs ports et la destruction de leurs flottes. Je ne sais comment M. Lullier a réussi dans l'accomplissement de cette mission, et, quoi qu'il en soit, les résultats n'en sont malheureusement pas très-palpables jusqu'à présent.

Néanmoins, M. Lullier est revenu à Tours : il vint hier au café avec un képi d'officier de chasseurs à pied, bleu de ciel avec cinq galons d'argent. Le képi n'était pas réglementaire, mais les cinq galons désignaient un colonel ; aussi plusieurs officiers, capitaines, chefs de bataillon et autres vinrent-ils s'asseoir à la même table et engager conversation avec lui. M. Lullier parla d'abord en termes généraux de la capitulation de Metz, qu'il blâma énergiquement ; naturellement tout le monde était d'accord pour lui donner raison ; mais, s'échauffant à mesure qu'il parlait, il vint à dire que tous les officiers et tous les soldats de l'armée de Metz étaient des misérables et des lâches de n'avoir pas brûlé la cervelle à Bazaine et résisté à mort aux Prussiens. Un brave commandant qui a réussi à travers mille dangers à s'échapper de Metz, vint lui dire : « Je suis un officier de Metz. — Eh bien, vous êtes un lâche, un misérable ! et voilà ma carte ! » fit Lullier. Le commandant prit la carte mais refusa de donner la sienne, disant que deux officiers ne se battent pas en présence de l'ennemi. Cependant Lullier ne cessait d'invectiver ; il semblait en proie à un accès de monomanie, et le tumulte grandissait autour de lui.

A la suite de cette scène, M. Charles Lullier, à qui en remonte toute la responsabilité, a été mis en état d'arrestation sur l'ordre du ministre de l'intérieur et de la guerre.

LES PRISONNIERS FRANÇAIS.

A M. le Rédacteur du Journal d'Indre-et-Loire.

Monsieur,

Hier, on remarquait au Café de la Ville deux personnages qui, sous des vêtements de cocher de bonne maison, recevaient les félicitations de nombreux officiers de leurs amis.

Le costume était exact, mais l'étrangeté de cette scène s'expliquait par l'audacieuse évasion de MM. Martial de C... et René de la B... qui, pour échapper à la capitulation de Metz, ont eu l'audace de traverser, sous des habits de cocher, toutes les lignes prussiennes, en recueillant, pendant dix jours, des renseignements précieux que le Gouvernement de la défense nationale ne manquera pas de mettre à profit.

Cette conduite, nous l'espérons, sera récompensée à la hauteur du courage qu'ont

montré ces deux brillants capitaines d'état-major.

Persuadé, monsieur le rédacteur, que cette note trouvera bon accueil dans votre journal, je vous prie d'agréer, etc.

FRANZINY, capitaine.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

Pour faire suite à ces informations, nous pouvons ajouter que la ville d'Angers a reçu, depuis quelques jours, plusieurs officiers ou sous-officiers échappés de Metz et de Saarbrück.

L'un de ces officiers, capitaine de cavalerie, s'est dérobé à Saarbrück à la surveillance des Prussiens. Il est revenu à pied et en uniforme dans Metz. Là, une honnête et patriotique famille française lui a fourni les moyens de se déguiser. Pour qu'il ne fût pas reconnu, même en cas d'arrestation, on lui a mis en poche un contrat de mariage qui, au pis-aller, pouvait le sauver, en le substituant, par devant les autorités prussiennes, au mari de la pauvre femme qui avait eu cette idée ingénieuse, capable de soustraire un officier français aux investigations de la police ennemie.

Ainsi, muni de papiers et déguisé en paysan, notre officier a fait à pied 90 lieues, couchant dans les fossés, dans les bois et vivant de rac-croc. Il est enfin arrivé à Besançon où il a obtenu une feuille de route pour Angers, espérant trouver dans cette ville des nouvelles de sa femme et de ses enfants dont il n'avait pas entendu parler depuis trois mois. Plus heureux qu'il ne pouvait l'espérer, c'est par sa femme même et par ses enfants qu'il a été reçu à son arrivée.

Mais, à l'heure où la voix du patriotisme parle si haut et si fort, notre capitaine n'a pas cru devoir céder longtemps aux sentiments qui l'attachaient à Angers, il a pris le chemin de Tours, et nous espérons apprendre dans quelques jours qu'il aura obtenu le nouveau poste d'honneur et de combat !

Nous ferons connaître son nom plus tard.

— Une autre arrivée à Angers est digne de mention. Un jeune homme à peine âgé de 18 ans et qui, ne pouvant se présenter à Saint-Cyr, avait rejoint à Metz au mois d'août le régiment que commandait son père, n'a pas voulu subir les conséquences fatales d'une capitulation.

Pendant que le régiment partait pour l'Allemagne, il a fui et cinq jours durant, nous dit-on, il a joué le rôle de pauvre idiot, au milieu des troupes prussiennes. Après mille épisodes et mille péripéties, il est parvenu à franchir les lignes prussiennes et aujourd'hui, plein d'ardeur comme au mois d'août et plus encore, parce qu'il a soif de vengeance, il a repris son service de cavalier au régiment et il campe au milieu de nous, sans se soucier de la boue et des autres misères du camp, ne songeant qu'aux Prussiens et à son père qui est prisonnier.

COMMENT IL FAUT VISER.

Les gardes nationaux et les mobiles ont en main, à l'heure actuelle, des fusils de toutes sortes : le chassepot, le fusil à tabatière et le fusil à piston.

Ces fusils peuvent atteindre l'ennemi :

Le chassepot, à 1 200 pas.

La tabatière, à 800 pas.

Le piston, à 600 pas.

Pour se faire une idée juste de la valeur du pas, il suffit de savoir que quatre pas égalent trois mètres.

A ces distances, il n'est pas possible de viser un homme. En effet, à partir de 400 pas on ne peut plus, à vue ordinaire, reconnaître les formes d'un individu.

En visant, on distingue à peine la coiffure à 600 pas ; à 800 on voit où commence et où finit un homme ; à 1,000 on ne reconnaît plus que les masses, soit les files soit les batteries ; à 1,500 on distingue, par la hauteur, la cavalerie de l'infanterie, à 2,000 on ne voit que des ombres et des baïonnettes si le temps est clair.

Ces distances sont utiles à noter pour l'emploi du chassepot. Néanmoins, on ne peut assurer son coup, avec le chassepot, qu'à 500 pas. Le point visé est celui qu'on touche. A 300 pas il faut viser l'homme au ventre, à 200 aux pieds, autrement les balles lui passent par-dessus la tête.

Le fusil à tabatière a une portée bien moins grande. On est sûr de son coup à 350 pas ; à 150 pas et à 100 pas, il faut encore viser bas ; si l'on vise la tête, les balles se perdent derrière le front ennemi.

Pour les fusils à piston, le tir est sûr à deux cent cinquante pas ; pour un tir moins éloigné, il faut, comme pour les autres armes, viser bas.

Voici comment on peut distinguer l'éloignement de l'ennemi. L'homme dont la vue est bonne, dont la vue est ordinaire, voit à cinquante pas le blanc de l'œil de son ennemi ; à deux cents il voit les boutons, la coiffure, la plaque du ceinturon, la bande du pantalon.

A trois cents pas, il peut reconnaître la tête, les bras, le torse, le ventre et les jambes.

A quatre cents, il voit la forme générale du corps, et peut distinguer les couleurs claires.

Sur ces bases, et d'après nos indications, on peut parfaitement s'assurer de ses coups, soit sur les remparts, soit dans une sortie.

Il nous reste à donner le moyen de se servir de son arme. D'abord ce qu'il faut pour bien tirer, c'est du calme et du sang-froid. Il ne faut point se laisser émouvoir, pas plus par les bruits que par les ravages causés par l'ennemi.

Si l'on a du sang-froid, le reste n'est rien. Pour bien assurer ses coups, il faut bien épauler. Ne pas appuyer la joue trop fort sur

la crosse, le recul pourrait vous briser la mâchoire ; que la tête soit inclinée jusqu'à ce que l'œil droit soit sur la ligne du mire. Pas autre chose.

Enfin, il faut bien être établi sur ses pieds, tendre les jarrets, le corps un peu penché en avant tout naturellement, sans fausse position.

Que chacun de ceux qui vont aller aux remparts étudie ces simples notions ; qu'il s'exerce à coucher en joue, qu'il cherche une position, la moins fatigante pour lui, en ayant soin de se prêter à nos prescriptions. Mais, répétons-le, ce qui importe le plus, c'est le calme, c'est le sang-froid.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Sur les justes réclamations de M^r l'Evêque d'Angers, M. Crémieux, ministre de la justice, s'est empressé d'écrire au vénérable Prélat que l'arrêté du Maire de Saumur, relatif aux cérémonies extérieures du culte, devait être regardé comme non *avenu*.

M^r Freppel est arrivé hier soir à Saumur, et s'est rendu directement à la cure de Saint-Pierre. Un détachement de gardes nationaux mobilisés occupait la rue Haute-Saint-Pierre pour lui rendre les honneurs.

Pour la réception officielle, aux membres de tout le clergé de Saumur, s'était réuni à la Cure, M. le lieutenant-colonel Tessié de la Motte, entouré de tous les officiers de la légion. Puis ont été présentés : M. le Président et les membres du tribunal civil, M. le Procureur de la République, M. le Président du tribunal de commerce, les membres du comité de secours aux blessés, les fabriques des paroisses de la ville, et les membres des diverses associations.

Dans la soirée, M^r Freppel a été visiter les hospices de Saumur.

AVIS.

M. Beauflis-Ardouin, propriétaire à Villebernier, donne avis aux familles qui désireraient envoyer des effets, des chaussures ou de l'argent à des gardes mobiles du 29^e régiment, 2^e bataillon, au camp de Gizey (Loiret), qu'il se chargera de leurs envois et remettra lui-même à qui de droit tout ce qui lui aura été confié.

M. Beauflis partira mardi prochain 22 novembre ; les intéressés sont invités à déposer à la Sous-Préfecture les objets à expédier, et MM. les Maires sont priés d'en donner avis à leurs administrés.

Pour chronique locale : P. GODET.

On demande une CANTINIÈRE mariée, pour la garde nationale mobilisée, S'adresser hôtel Budan.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A LOUER

Présentement,

MAISON OU PORTION DE MAISON

GARNIE OU NON-GARNIE,

Rue du Marché-Noir.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UN APPARTEMENT, composé de

deux pièces, avec jardin, situé rue

des Capucins, maison Jagot.

S'adresser au Directeur de l'usine

à Gaz de Saumur. (359)

PETITE MAISON

ET JARDIN

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

Montée du Château, vis-à-vis de

la Retraite.

S'adresser, à la Retraite. (373)

On demande une apprentie

pour les modes et la

lingerie.

S'adresser au bureau du Journal.

USINE A GAZ

DE SAUMUR.

Le Directeur de l'usine à gaz de Saumur a l'honneur de prévenir le public que le traité passé entre l'administration de l'Usine et la compagnie des Mines de Blanzay, pour la vente du coke provenant de la distillation, prenant fin le 31 décembre prochain, il peut traiter dès aujourd'hui pour la vente du coke en gros à partir du 1^{er} janvier 1871.

Le Directeur de l'Usine à Gaz,

A. FOUCHET.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE VASTE MAISON, avec servitudes, très-belles caves, cour et jardin, situés à Doué, contenant environ 35 ares.

S'adresser à M. André RULLIER-GUXON, propriétaire à Doué. (371)

DURAND

Armurier à Saumur.

Informe sa clientèle qu'il vient de recevoir de fabrique une grande quantité de Chassepots, revolvers et cartouches de tout calibre.

Le tout à très-bon compte.

CHARBONS DE TERRE

Anglais et Français.

COKE ET CHARBON DE BOIS.

La Compagnie des Mines de Blanzay a l'honneur d'informer ses clients qu'elle continuera à vendre du coke comme par le passé, quoiqu'elle ne renouvelera pas le traité qu'elle a avec l'Usine à Gaz de Saumur.

On trouvera également dans son magasin, quai Saint-Nicolas, des charbons de terre français et anglais de toutes qualités, ainsi que des charbons de bois.

Pour les renseignements et commandes, s'adresser à M. Paul JEUNETTE, représentant de la susdite Compagnie. (364)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

1867

EAU DENTIFRICE

PERFECTIONNÉE DU DOCTEUR

J.V. BONN

Fournisseur breveté de S. M. l'Impératrice

Ces Produits sont vendus 40 pour cent moins cher que les produits analogues ; — au point de vue du parfum et des propriétés, ils ne le cèdent en rien aux spécialités les plus renommées, si même ils ne les surpassent.

Chez les Coiffeurs et Parfumeurs, — Paris, Province, Etranger.

GROS, DÉTAIL, 44, rue des Petites-Écuries, PARIS